

comme l'honorable député de Red-Deer, assisté à la séance qui a duré toute la nuit. Il aurait alors pu entendre mes explications à ce sujet. Je n'ai cependant pas d'objection à les répéter.

L'hon. M. CRERAR: Je lirai vos explications.

M. LAPOINTE: Le débat doit se terminer à deux heures et le ministre devrait demander la permission de tous les membres de la Chambre, s'il désire parler.

Des VOIX: A l'ordre.

M. le PRESIDENT (M. Steele): L'honorable député de Marquette a posé une question, et je comprends que le ministre consent à lui répondre.

Un DEPUTE: Il a épuisé son droit à la réplique.

L'hon. M. CRERAR: En tous les cas, je crois être exact dans ce que je dis et c'est que si la compagnie de navigation avait dû payer l'intérêt sur le coût des navires dont l'exploitation lui a été confiée, au taux que le Gouvernement paye pour l'emprunt de la Victoire souscrit par le peuple, les déficits d'exploitation de ces navires atteindraient bien un million pour l'année dernière. Notre attitude dans cette affaire n'a rien de pratique et il est aussi bien de mettre les faits franchement sous les yeux du peuple. Celui-ci devrait savoir quel est l'avantage financier de ces navires et s'ils sont ou non bien exploités au point de vue des affaires. Le ministre parle de la magnifique condition financière de l'entreprise. Il dit que le bilan ne fait voir aucune avance de banque et que la compagnie d'exploitation est dans une belle situation financière. Il n'y a pas de doute là-dessus et sa position doit être excellente quand on sait que c'est le pays qui paye tous les frais de construction des navires. Mais je conseillerai à mon honorable ami — et c'est mon dernier mot — que s'il est en mesure de donner à cette Chambre un autre rapport annuel — chose très problématique en elle-même — j'espère que ce rapport donnera la situation de cette compagnie d'exploitation d'une manière simple et conforme aux principes des affaires, comme le ferait une maison de commerce ordinaire en présentant un état annuel à ses actionnaires.

MM. Stevens et Sinclair (Guysborough) se lèvent ensemble.)

M. le PRESIDENT (M. Steele): La parole est au député de Vancouver-Centre.

L'hon. M. BELAND: Je demande l'application du règlement. Je me permettrai

d'attirer l'attention du comité sur le fait que lorsqu'on a donné la parole à l'honorable député de Marquette (M. Crerar), l'honorable député d'Antigonish et Guysborough (M. Sinclair) étaient debout, mais que le président a donné la parole au premier de ces messieurs. Vous ne présidiez pas la séance à ce moment, monsieur le président.

M. STEVENS: Je suis heureux de céder la place à mon honorable ami.

M. le PRESIDENT: On a toujours coutume d'entendre alternativement les honorables députés des deux côtés de la Chambre et c'est pour cette raison que j'avais accordé la parole à l'honorable député de Vancouver-Centre.

M. SINCLAIR (Guysborough): Je n'ai pas besoin de dire au comité que je m'oppose au programme de construction maritime du ministre de la Marine. Je n'ai jamais approuvé cette politique depuis qu'elle existe et j'ai plusieurs fois profité de l'occasion pour dire à mon honorable ami ce que j'en pensais. Lundi dernier, j'ai passé la soirée avec lui, nous avons discuté la question et nous avons tous les deux échangé nos vues franchement. J'ai dit que comme proposition commerciale sa politique constituait une grave erreur et il n'a pas pu me convaincre du contraire. Le ministre nous a taquinés parce que nous lisions des articles de journaux. On a lu des extraits de certains journaux, mais je ne me souviens pas en avoir lu moi-même. Mais, quand mon honorable ami parle de journaux, je veux appeler son attention sur le fait qu'un journal marquant de la ville d'Ottawa, le *Ottawa Journal*, a condamné sa politique. Je veux aussi lui dire qu'il est un journal important et appuyant le parti auquel il appartient aujourd'hui, un journal publié à Montréal, la *Gazette*, qui condamne sa politique de jour en jour et je ne connais pas d'organe financier plus solide dans tout le Dominion. En Nouvelle-Ecosse, nous avons un organe conservateur, organe qui supporte le parti depuis 45 ans ou plus, qui a loyalement appuyé le parti unioniste et qui appuie aussi le parti actuellement au pouvoir, mais il n'est rien que ce journal puisse trouver de trop fort pour condamner la politique de mon honorable ami. Nous avons attiré son attention sur ces faits l'autre soir, et j'ai été surpris ce soir, d'apprendre que le seul journal qu'il pouvait citer en sa faveur, du Cap-Breton à Vancouver, était la *Patrie*, de Montréal. Je n'ai pas le plaisir de lire ce journal et, par conséquent, j'ignore